

# Algériens en Isère

## une mémoire reléguée dans l'amnésie

*Paul MUZARD\**

**« Je suis seulement un témoin »  
dit Paul Muzard. Double  
attestation bien modeste d'un des  
acteurs les plus importants des  
réseaux de solidarité  
franco-maghrébine en Isère. Il  
continue, à travers ses écrits, à  
lutter contre les silences sur la  
spécificité de l'immigration  
algérienne issue de « deux  
histoires enchevêtrées » dans un  
rapport colonial. Une immigration  
dont « le cheminement en France  
est inachevé ».**

\*Président de "Algériens en Dauphiné  
1955-2005"

**J**e ne suis ni historien, ni anthropologue, ni sociologue, et même pas écrivain. Je suis seulement un témoin, parmi d'autres ou avec d'autres, qui a été marqué par une période qui a couvert la deuxième moitié du 20ème siècle. Voici 50 ans que j'ai commencé à rencontrer des Algériens, à une époque où on les appelait les nord-africains ; il était interdit de les appeler Algériens car c'eut été les désigner comme appartenant à une nation, alors que l'Algérie était annexée avec le statut de départements français. Français en Algérie sans être des Français d'Algérie. J'habitais dans ce quartier que je n'ai jamais quitté, où il était impossible de ne pas rencontrer des Algériens sans pour autant les connaître.

### Les Nord-Africains

Les Algériens ont commencé à investir le quartier de la rue Très-Cloîtres à partir de 1946 : 43 en 1943 à Grenoble, 45 en 1946, un millier en Isère, 1 587 en 1947. Ces hommes étaient considérés comme des malheureux. Logés à l'Asile de nuit. Ils ont faim, quelques-uns sont morts de faim. Ils sont pris en pitié par des grenoblois qui leur viennent en aide pour la nourriture et se font leur porte parole pour le logement auprès du Préfet. Ces grenoblois fondent une association en 1949, appelée Comité d'Aide et de Défense des Travailleurs

nord-africains (CADTNA), présidée par un élève ingénieur Tunisien, avec des cadres de l'entreprise Neyrpic. Des Algériens forcent les portes de la caserne Bizanet, désaffectée et complètement dégradée. Une autre association « L'Union ou Amicale des Nord-africains » est fondée quai Perrière. Des services officiels se mettent en place : mise en place des contrôleurs sociaux spécialisés pour les questions nord-africaines. La caserne Bizanet est grossièrement aménagée et comptera jusqu'à plus de 400 personnes. Elle est confiée à la gestion bénévole du CADTNA qui prend contact avec le Ministère de l'Intérieur dont il obtient une promesse de crédit de 15 000

francs pour la construction d'un Foyer. En 1953, ce Comité découvre la mise en vente d'une école libre -école Saint-Joseph- dont les locaux correspondent tout à fait à ses besoins. Il décide de s'en porter acquéreur grâce au crédit du Ministère de l'Intérieur.

C'est alors que le Maire de Grenoble découvre l'existence de cette transaction et décide de se saisir de ce bâtiment en avançant deux motifs : premièrement la Ville a des classes surchargées et à besoin de cette école, deuxièmement toute la population de ce quartier est opposée au voisinage des nord-africains. Le président Bedjaoui et le secrétaire Boukli démissionnent du conseil d'Administration du CADTNA et publient un communiqué publié par le Dauphiné Libéré, dans lequel ils dénoncent le rejet des nord-africains. Le Ministère de l'Intérieur et le Préfet reprennent alors la situation en main : aucun nord-africain ne pourra désormais détenir de res-

ponsabilités dans l'Association. Par ailleurs la présidence de celle-ci est confiée à un Colonel en retraite, aidé d'un autre colonel et d'un capitaine. A cette époque les officiers supérieurs avaient généralement assumé des séjours en Algérie et souvent s'exprimaient en arabe. Cet événement se produit en 1953, soit un an avant la guerre d'Algérie, à un moment où les Services de Renseignements percevaient bien la montée des mouvements nationalistes. Le Ministère de l'Intérieur crée par ailleurs des Bureaux d'Interventions sociales dans divers départements en vue d'apporter un soutien administratif et juridique aux travailleurs nord-africains, pour la plupart analphabètes et ignorant la langue française. Le Bureau de Grenoble est confié au CADTNA et l'accueil effectué par des agents arabophones ; les nord-africains, démunis en matière de communication, sont relativement nombreux à fréquenter ces permanences. L'ensemble des services du CADTNA constitue alors un observatoire de l'activité des nationalistes et du FLN, renseignés parfois par des opposants.

A cette même époque, les Pouvoirs Publics décident la construction de deux Foyers, l'un à Saint-Martin-d'Hères, l'autre à Seyssinet, en vue de la démolition de la caserne Bizanet. Ces projets ont dû affronter des pétitions de riverains ; par ailleurs ces foyers ont été rapidement surpeuplés. Ils sont ouverts en 1957, mais plus de 100 nord-africains logeaient toujours dans des casemates audessous du Rabot, et dans des bidonvilles le long du Drac, près de Fontaine. Le CADTNA est dissous en 1962, tout en conservant la gestion des Foyers sous une autre appellation.

### **Un temps de solidarité : l'ADNA – ADCFA.**

En 1955 est créée une première association franco nord-africaine (ADNA), unique



en son genre, Algériens et Français décidant d'agir à égalité de statut, sans préséance de quiconque. Ce cadre de travail était impensable dans l'Algérie coloniale ; il était comme l'envers de la guerre d'Algérie et de la société coloniale. La preuve en a été donnée par une enquête des Renseignements Généraux qui ont rendu visite à plusieurs membres européens qui n'avaient pas d'engagement politique, et qui, peut-être pour ce motif, intriguaient les services de police.

C'est à cette date que commence notre cheminement tel que décrit dans notre livre (1). Nous sommes allés jusqu'au bout de cette logique solidaire en 1962, au moment de l'indépendance de l'Algérie, en nous transformant en association étrangère ; les Algériens devenus étrangers ne pouvaient plus, dans le cadre d'un décret de 1939, être membres d'un Conseil d'Administration constitué selon la loi de 1901, ni compter plus du quart d'adhérents étrangers. Notre démarche a été de maintenir notre solidarité en nous constituant en association étrangère, statut accordé par le Ministère de l'Intérieur, qui nous exposait à une surveillance particulière, et plus tard à l'impossibilité d'émerger à des subventions d'Etat. Nous étions en somme tous des étrangers et en même temps tous égaux. L'Association a pris le nom de *Association Dauphinoise de Coopération Franco-algérienne* (ADCFA).

Cette association a pris un élan en 1968, grâce à sa reconnaissance par la Municipalité de Grenoble, sous l'impulsion notamment de Bernard Gilman. Grâce à celui-ci et à l'implantation de la MJC des Allobroges dans ce même quartier, dans laquelle j'ai occupé diverses fonctions au Conseil d'Administration. L'ADCFA s'est trouvée avec des locaux spécifiques tout en étant intégrée dans un ensemble socioculturel ouvert à toutes les tranches d'âges et toutes les catégories de la popula-

tion. Je suis devenu le premier permanent de cette association, suivi un peu plus tard de Mohamed Boukhatem. Cet ancrage fut une chance : celle d'être situé en plein centre où les Algériens se retrouvaient avec leurs commerces, leur lieu de rencontres. L'ADCFA allait être : un lieu de formation, un lieu d'accueil, un lieu d'observation de la vie de ces travailleurs : problèmes de travail, de santé, d'accidents du travail (trois morts en quelques années dans l'Association), actes racistes, organisation de sports (foot, ski). Tous ceux qui ont fréquenté l'ADCFA comme moniteurs des cours ou autres bénévoles, ont beaucoup appris de ces hommes – isolés, célibataires ou célibatairisés – en particulier le prix de l'amitié réciproque, oui réciproque ; rencontrer des français avant 1962, c'était rare pour les Algériens, sauf des gens du quartier, le boulanger par exemple et autres commerçants. « *L'ADCFA était comme une rose en plein désert* » a dit un jour Mohamed. Et pourtant nous étions proches et loin à la fois ; mais c'était un des rares lieux où on considérait à avoir apprendre de ces hommes. En dehors des lieux où leur présence était familière, les Algériens paraissaient être toujours sur leur garde, comme si l'infériorisation du racisme les attendait derrière chaque porte qui s'ouvrait.

### Les travailleurs immigrés

Les Algériens, à l'intérieur de l'Association, nous les appelions « les travailleurs », et nous appelions les Français, les Français, quand nous avions besoin de spécifier. On disait les « travailleurs » comme si leur identité première et essentielle tenait au travail. Ils étaient venus en métropole uniquement pour travailler. C'était dans le travail qu'ils étaient affrontés aux pires discriminations : affectés aux tâches les plus subalternes : manœuvres, manœuvres spécialisés, puis OS, avec la pio-

che et la pelle, les salaires les plus bas, volontaires pour les déplacements pour gagner plus, relégués dans un quartier spécifique, sous la tutelle du Ministère du Travail, et non pas le Ministère de la famille, puisque venus en célibataires, etc....

Le fait d'émigrer signifiait que l'étranger était plus pauvre que celui qui avait besoin de lui pour moderniser son industrie ; entre celui que la pauvreté obligeait à quitter son pays et celui qui avait besoin de travailleurs étrangers en raison de la dynamique de son développement, il y avait forcément une hiérarchie entre le plus pauvre qui occupait les emplois les plus dégradants, et le mieux nanti, même si sa condition ouvrière n'en faisait pas un riche. Une espèce de hiérarchie sociale engendrait le mépris, et il était affirmé haut et fort qu' « ils ne s'intégreront jamais » ; à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, alors qu'il n'y avait pas encore d'Algériens, un député de l'Ain présentait les travailleurs étrangers comme le « rebut social » et le préfet du Nord, parlant des polonais venus travailler dans les mines, affirmait doctement qu' « ils ne pourront jamais s'intégrer ». Pour justifier l'opprobre sur les étrangers, le thème de la délinquance a été largement utilisé au 19<sup>ème</sup> siècle, et encore au 20<sup>ème</sup> ; selon le député précité, « les étrangers formaient un contingent considérable de l'armée du crime ... le danger est évident. » On peut même voir encore aujourd'hui avec quelle facilité des étrangers sont traités de voleurs ou de menteurs. Il s'agissait bien d'une criminalisation des étrangers.

Peu à peu cependant des liens de solidarité ouvrière se créaient, à mesure que les étrangers s'intégraient dans la classe ouvrière. Si bien que l'on pouvait penser que la criminalisation ouvrière s'estompait. L'historien Gérard Noiriel avait intitulé un ouvrage sur les immigrations européennes « Le creuset français ». Malheureusement à chaque fois

qu'une nouvelle source de main d'œuvre étrangère se présentait, tout était un peu à refaire. Une hiérarchie s'établissait entre les origines.

### Des travailleurs coloniaux

Mais avec les Algériens le fossé était bien plus profond qu'avec les immigrés européens. Ils étaient colonisés ou anciens colonisés, frappés depuis 130 ans du sceau de l'infériorité qui les marquait à tous moments ; passibles de délits précisés, par le Code de l'Indigénat, qui ne pouvaient être commis que par les indigènes. Impensable pour un indigène de porter plainte contre un européen qui commettait une injustice à son égard.

Aussi l'arrivée des immigrés des colonies était une pire menace que les précédents : *inférieurs, musulmans incultes et réputés violents*, armés d'un couteau. Avec les Algériens reconnus pourtant comme ressortissants français, on était en pleine contradiction. Comme français résidant dans des départements français en Algérie, ils étaient de nationalité française depuis 1865. Donc venant en métropole, ils étaient chez eux, et normalement pas immigrés. Mais ils ne sont pas davantage citoyens en métropole qu'en Afrique du Nord ; ils n'ont pas davantage le droit de vote. Ils n'ont pas avant les années 60 les droits d'éligibilité dans les organes syndicaux. Ils sont au plus bas dans l'échelle des salaires. Plus étrangers que les étrangers. Ce sont eux qui vivent réellement la condition du travailleur immigré.

Autre contradiction ou paradoxe : la colonisation succédant à l'esclavage était considérée comme une avancée. La France – comme d'autres – allait, disait la publicité des Expositions coloniales en métropole, porter la bonne nouvelle de la civilisation à des arriérés. Mais cette préoccupation n'était pas du

tout apparente en métropole. Méprisés, considérés comme arriérés, et incapables de progrès en matière de civilisation. Alors que pourtant ils avaient une soif extraordinaire de se former, d'apprendre à lire et à écrire. Les débuts de la colonisation (1830 pour l'Algérie, puis dans les années 1870 pour l'ensemble de l'Afrique) avaient développé dans l'esprit des français des sentiments de grandeur, de fierté méprisante au regard de peuples qui, disait-on, étaient des sauvages, des primitifs, qui ne connaissaient rien de la civilisation. Grandeur nationale des civilisés, mépris des « sauvages ». On était loin de la civilisation. Les conditions de travail étaient le marqueur de l'exploitation ouvrière.

### Une identité nationale

La fin de la guerre d'Algérie, l'indépendance d'une nouvelle nation, la récupération d'une identité nationale allaient donner aux Algériens une dignité empreinte d'une très grande fierté, surtout après tous les sacrifices consentis au cours d'un conflit qui avait fait tant de victimes. Mais ces nouveaux citoyens récupéraient un pays exsangue sans développement industriel, avec des ressources aux mains de Compagnies étrangères. Les Algériens étaient aussi pauvres qu'auparavant, si bien que l'immigration était, au moins pour un temps, indispensable. Et si bien que l'indépendance ne changeait rien à leur situation ouvrière et au racisme subi au quotidien. Au contraire par l'affirmation de son indépendance en nationalisant les hydrocarbures le 24 février 1971, l'Algérie allait déclencher une vague raciste qui mit les Algériens dans une insécurité incroyable. La riposte du colonel Boumedienne, d'interrompre toute émigration, agrava encore une espèce d'humiliation de nombreux Français qui se sont considérés comme dépossédés de gisements pétroliers, comme si l'indépendance de l'Algérie

gérie n'était encore qu'une fiction, comme si la décolonisation était contre nature, en bref comme s'ils avaient été victimes d'une agression. Pendant sept à huit mois, de juin 1973 à février 1974, une cinquantaine d'Algériens périssent en métropole, assassinés sans que les responsables soient arrêtés et jugés, et sans que des mesures de sécurité soient mises en œuvre par les pouvoirs publics. Imaginons un peu une situation inverse. Mais le Président de la République de l'époque déclare « la France n'est pas raciste. »

Aujourd'hui quarante-cinq ans bientôt après l'indépendance de l'Algérie de nombreuses familles sont restées en France du fait de l'intégration progressive de leurs enfants et de leur acclimatation dans une société où ils ont tant travaillé qu'ils considèrent avoir le droit d'y vivre. Mais cette intégration n'est pas globalement reconnue par la population française. Comme disait une dame d'origine russe, au nom imprononçable par un français : « moi, je suis bien intégrée, mais ce sont eux qui ne me reconnaissent pas ». Contrairement aux autres immigrations européennes, les enfants de la 3<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup> génération sont encore considérés comme des Arabes, ou traités d'immigrés, c'est-à-dire privés des droits des citoyens français qu'ils sont. Même nantis de diplômes, des jeunes ne trouvent pas de travail en raison de leurs origines ancestrales.

Le racisme actuel demeure imprégné du racisme colonial. Des mentalités ne sont pas encore colonisées. Peu de français connaissent, encore aujourd'hui, cette histoire qui a été un temps de l'histoire de France et un temps de l'histoire de l'Algérie. Deux histoires enchevêtrées qui n'en font qu'une, et pourtant deux histoires qui s'opposent au point que, actuellement, nous sommes engagés dans une guerre des Mémoires qui ne concerne pas que la France et l'Algérie, mais toutes les colonies et aussi l'immigration. Une Mémoire

reléguée dans l'oubli ou l'amnésie. Au point que des députés ont cru bon de voter en février 2005 une loi qui reconnaissait les bienfaits de la colonisation. Quel aveuglement sur une réalité humaine telle nous n'arrivons pas à assumer notre passé colonial, condition pourtant de l'éradication du racisme colonial.

Cette histoire rend le travail de Mémoire ardu et exigeant. Il est avant tout un combat pour que soient reconnues ou avouées toutes les actions de domination qui de près ou de loin s'apparentent à des crimes contre l'homme. Ce n'est pas seulement se figer sur l'horreur ou les injustices du passé, ce qui est le premier pas ; c'est aussi le projet du deuxième pas où le racisme est remplacé par l'Amitié entre les Peuples. C'est un combat sans lequel les silences sont le terreau de l'oubli et conduisent aux récidives. Dans l'immédiat le cheminement de l'immigration algérienne en France est inachevé.

(1) Algériens en Isère 1940-2005. Ed. Algériens en Dauphiné 1955-2005.  
algerdaup55@wanadoo.fr

Dernier livre de  
**Paul Muzard**

***Algériens pour  
mémoire en Isère  
(1940-2005)***

Editions Algériens en  
Dauphiné, 2006.



*Histoire des travailleurs algériens en Isère avec leurs plaies jamais cicatrisées sans cesse ravivées par un racisme récurrent.*

*Témoignages aussi de Français qui ont mené des combats aux côtés des Algériens.*